

Le Mormont: entre le marteau et l'enclume

Sujet sensible s'il en est, l'extension de la carrière du Mormont divise les habitants de la région. Certains y voient une grave atteinte au paysage, tandis que d'autres apprécient les postes de travail offerts ainsi par la cimenterie Holcim SA.

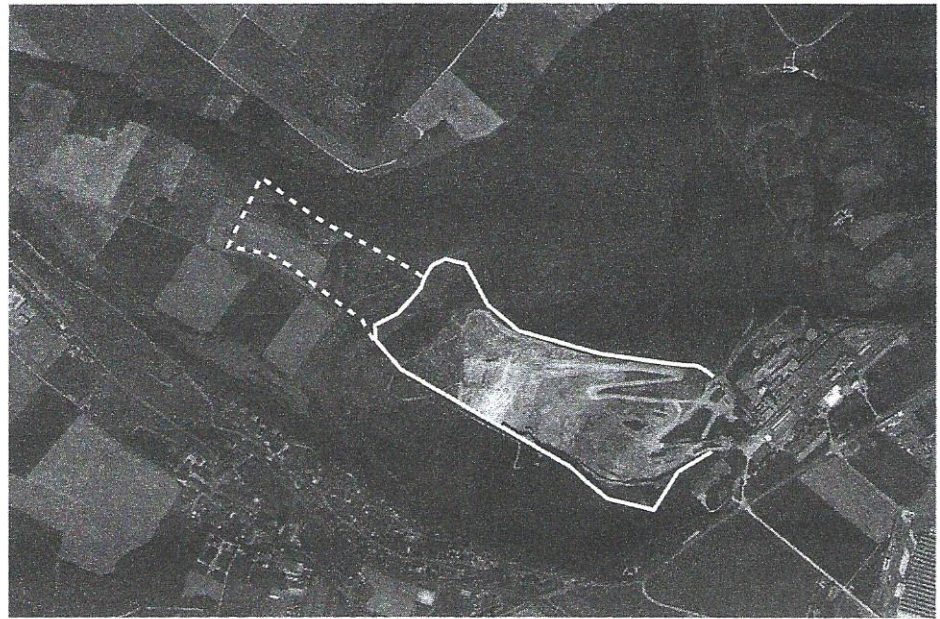
Economie contre écologie? Bien difficile de trancher, tant les arguments des uns et des autres se défendent. Depuis 1953, la cimenterie d'Eclépens, qui emploie quelque 140 personnes, produit annuellement 800 000 tonnes de ciment sur les 4,4 millions aujourd'hui nécessaires aux constructions du pays, et fabriquées dans les six cimenteries réparties sur le territoire national.

Les chantiers, que ce soit en matière de logements, de réalisation ou d'entretien des infrastructures routières ou ferroviaires, en hôpitaux, bâtiments administratifs ou écoles, demandent une poursuite de l'exploitation, si bien que, pour faire face à la demande à long terme, l'entreprise Holcim, dont le permis d'exploiter actuel court jusqu'en 2021, ambitionnait de tirer parti de la partie sommitale du Mormont, riche en calcaire, et ce jusqu'en 2050.

Des chantiers à la pelle

C'était sans compter avec les amoureux de la nature pour qui ce secteur constitue une réserve à préserver. Figurant à l'inventaire cantonal des monuments et des sites (IMNS), ainsi qu'à celui de l'IFP (Inventaire des paysages, sites et monuments d'importance nationale), ce lieu recèle une flore et une faune jugées exceptionnelles, que les milieux écologiques et une partie de la population environnante ne sont pas prêts à sacrifier. D'où la création, il y a environ un an, d'une association pour la sauvegarde du Mormont (ASM), bien décidée à se battre pour limiter, tant que faire se peut, le grignotement de la colline.

Le CEVA à Genève, la gare de Lausanne,



En ligne continue, l'exploitation actuelle, prévue jusqu'en 2021 et, en traitillé, le projet de la Birette, 8,5 ha dont 1,2 ha de forêts, le reste étant formé de terrains agricoles.

le goulet d'étranglement de Crissier et le développement du barrage d'Emosson, pour ne citer que les plus importants, sont des enjeux majeurs dépendant de la production de ciment à Eclépens.

La proximité de la cimenterie d'Eclépens avec des chantiers potentiels influe favorablement sur le coût des transports et les nuisances associées. De plus, la cimenterie bénéficie d'une liaison ferroviaire permettant des livraisons à grande distance dans de bonnes conditions économiques et environnementales.

Arguments pour un plan B

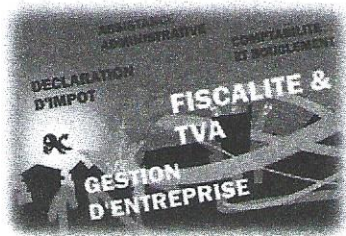
Aussi, en attendant la décision de la Confédération d'accorder ou pas une modification de l'IFP pour exploiter le sommet, la cimenterie a-t-elle prévu d'étendre son excavation sur le territoire sarrazin, sur le plateau de la Birette, une surface qui lui appartient, située à l'ouest de la carrière actuelle et planifiée pour une exploitation de son calcaire il y a quinze ans déjà selon le Plan d'Affectation

Cantonal (PAC) et le Plan directeur des carrières (PDCAr). Les limites de l'extraction ont été déterminées sur la base d'études sur les vibrations, des mesures de protection paysagères étant, par ailleurs, déjà en place depuis 1999 afin de réduire l'impact visuel du site. Essentiellement formée de parcelles agricoles, la Birette ne contiendrait pas de richesses naturelles particulières. L'extraction de son calcaire s'inscrirait donc dans le prolongement logique de l'exploitation actuelle et devrait s'étendre sur huit ans.

Bien que le canton de Vaud étudie les possibilités de stocker les deux millions de m³ annuels de matériaux propres générés par les chantiers en cours, l'éventuel comblement ne pourra débuter dans le cadre du PAC en vigueur, celui-ci ne le permettant pas dans la carrière du Mormont.

Ainsi, le projet de comblement accompagnera la mise à jour du PAC dans un second temps, vraisemblablement aux alentours de 2020. Cette réserve de stockage est en effet stratégique pour le Canton et la volonté de lancer un comblement est bien présente.

Quoi qu'il en soit, la mise à l'enquête par le Canton de l'exploitation de la Birette devrait être déposée d'ici la fin de cette année. Le dialogue est engagé entre exploitants de la carrière et les organismes de protection de la nature. Le bon sens devrait l'emporter.



Troilo, bureau fiduciaire et fiscal

Chemin Pré-Fleuri 2 - 1373 Chavornay

Tél : 024/441.27.38 ou expert-fiduciaire@vonet.ch

www.expertfiduciaire.wordpress.com